



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RESSOURCE EN EAU ET SES USAGES DANS LE CALVADOS

Caen, le 23 octobre 2026

Sécheresse :

Nette amélioration sur les cours d'eau, mais la
vigilance reste de mise pour les nappes
phréatiques

Vers la levée progressive des mesures de
restrictions

Grâce aux précipitations récentes, la situation de sécheresse dans le département du Calvados connaît une nette amélioration sur l'ensemble des cours d'eau du territoire. Toutefois, bien que les premières recharges soient amorcées, l'état des nappes souterraines demeure encore fragile et nécessite un maintien de la vigilance.

Une reprise marquée du débit des cours d'eau

Les pluies enregistrées ces derniers jours ont permis une réhumidification efficace des sols et une hausse significative du débit des rivières et des fleuves.

Les indicateurs d'écoulement sortent des niveaux de crise ce qui permet d'améliorer la condition des milieux aquatiques et de réduire les tensions sur les usages superficiels de l'eau.

Des nappes phréatiques sur la voie du rechargement, mais toujours vulnérables

Si la situation en surface s'améliore nettement, l'impact sur les réserves d'eau souterraines demande davantage de temps. L'infiltration des eaux de pluie commence à être perceptible dans le cadre des suivis.

Toutefois, en raison des fortes vidanges à la suite de l'épisode intense de sécheresse qu'a connu le département, le niveau de plusieurs nappes met du temps à retrouver un niveau satisfaisant et à se stabiliser. Le retour à la normale pour les eaux souterraines sera tributaire de la continuité des précipitations au cours des prochaines semaines et mois.

Vers une levée progressive des restrictions dans les usages de l'eau

Au regard de l'amélioration de la situation, les secteurs du Virois et du Bessin redescendent au niveau d'« Alerte renforcée ». Les secteurs Orne Moyenne et Orne Aval sont désormais passés en situation d'« Alerte », ceux de la Touques et de la Dives (Amont et Aval) en « Vigilance ».

L'arrosage des plantes et le nettoyage des sépultures dans les cimetières à l'occasion de la Toussaint est autorisé.

Des efforts de sobriété à poursuivre collectivement

Malgré cette nette amélioration, il demeure indispensable que chaque usager de l'eau, particulier comme professionnel, poursuive ses efforts de sobriété. La préservation de la ressource en eau repose sur la mobilisation de tous afin d'en garantir la disponibilité pour les usages prioritaires et le plus longtemps possible.

Pour toute question relative à la situation de sécheresse et aux restrictions applicables dans le Calvados : ddtm-observ-sech@calvados.gouv.fr

L'arrêté du 23 octobre 2026 prescrivant des mesures de restriction des usages de l'eau dans le département est consultable sur le site des services de l'État dans le Calvados (www.calvados.gouv.fr), sur le site internet d'informations VigiEau (<https://vigieau.gouv.fr>), en préfecture et sous-préfectures ainsi que dans l'ensemble des mairies du Calvados.